

entretien « La pêche plaisance doit être considérée pour ce qu'elle est »

Jean Kiffer, le président de la Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France (FNPPSF) milite pour que le poids et le rôle de la pêche récréative soient mieux pris en compte en France. Entretien.

Vous êtes le président de la Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France depuis 2002. Que représente cette fédération aujourd'hui ?

Lorsque j'ai pris la tête de la fédération en 2002, au congrès de Plestin-les-Grèves, elle comptait environ 4 000 personnes. Actuellement, 20 000 personnes y sont affiliées et elle regroupe plus de 120 associations, rassemblées autour de comités départementaux voir régionaux. C'est une croissance considérable en un laps de temps assez court, qui tient peut-être au fait que la fédération a su sensibiliser les plaisanciers aux enjeux liés à leur loisir et qu'elle répond, au final, à leurs attentes.

Quelles sont ces attentes ?

La fédération a pour rôle essentiel de promouvoir la pêche de loisir en mer sous toutes ses formes et la plaisance en général. Mais elle agit aussi pour défendre les droits de la pêche plaisance. La mer est un espace de liberté très convoité et donc inévitablement maltraité, surexploité,

pour ne pas dire en péril. C'est aussi un espace qui évolue et auquel il faut s'adapter régulièrement. Il nous faut donc faire preuve de vigilance et de pugnacité. Nous sommes ainsi amenés à défendre nos droits, parfois mis en cause par les instances nationales ou européennes, qui ignorent trop souvent la réalité du terrain et les con-

textes locaux. La fédération est la seule à défendre les intérêts de la pêche plaisance sur le terrain et c'est sans doute une des clés de son succès.

Peut-on la considérer comme réellement représentative, au regard du grand nombre de pêcheurs plaisanciers ?

20 000 adhérents sur deux ou trois millions de personnes qui pratiquent la pêche en mer (dont 1,5 à 2 millions en bateau), c'est peu. Mais il a toujours été assez difficile de fédérer les gens et on n'est pas les seuls dans ce cas. Lors du 33^e congrès de la Fédération, tenu fin avril à Erdeven sous la présidence d'Almé Kergueris (président du groupe Mer à l'Assemblée nationale et vice-président du conseil général du Morbihan), nous avons reçu la visite de François Goutard, ministre délégué à l'Enseignement supérieur et à la Recherche (ex-maire de Vannes, toujours adjoint aujourd'hui), de Janick Moriceau (vice-présidente du conseil régional de Bretagne chargée de la Mer), de Gérard

d'Aboville (président du Conseil supérieur de la navigation et des sports nautiques) et de tous les maires des communes environnantes. C'est tout de même

le signe qu'on commence à nous prendre au sérieux.

Vous commencez à avoir un certain poids politique. C'est ce que vous recherchez ?



« La fédération agit aussi pour défendre les droits de la pêche plaisance. »

Pas à proprement parler. Notre but, c'est simplement de faire en sorte que la pêche récréative soit considérée pour ce qu'elle est. En septembre, je serai à l'Assemblée nationale pour présenter la pêche plaisance aux élus. De plus en plus de gens sont en train de découvrir cette activité et le poids économique qu'elle représente. Mais elle est encore le parent pauvre, dans la famille des usagers du domaine public maritime. Actuellement, nous n'avons pas vrai-

ment d'interlocuteur privilégié, capable d'appréhender globalement les enjeux de la pêche plaisance. Quand on discute du tourisme lié à la pêche de loisir à la direction des Pêches ou au ministère de l'Agriculture et de la Pêche, par exemple, on sent bien que ce n'est pas franchement leur domaine. Un secrétariat à la Mer ou un véritable ministère de la Mer serait, à notre sens, une bonne chose pour percevoir globalement les enjeux liés à la plaisance. Beaucoup de régions commencent à suivre de près ce phénomène et il est certain qu'il va falloir accompagner et canaliser son développement. En mer comme dans les ports.

Le développement de la pêche plaisance sur tout le littoral peut être perçu comme une sorte d'invasion par certains. Cela représente quoi pour vous ?

Au-delà de la polémique, on ne peut que constater que la pêche plaisance s'est fortement développée depuis quelques années. Ce phénomène va aller en s'accroissant parce que la plupart des gens qui pratiquent la pêche à pied (3 ou 4 millions de personnes) rêvent de posséder un jour un bateau. Pour ma part, je suis convaincu que la pêche plaisance est un des facteurs-clés du développement du littoral. Prenez la Bretagne : ce n'est pas le soleil qui attire en priorité les touristes. C'est, par contre, la destination phare de tous les plaisanciers et notamment des adeptes de la pêche récréative. La plaisance a un impact énorme sur cette région. Pourtant, cet atout n'est pas franchement valorisé

La « série 2000 »...

- De 600 à 1.790 kW
- Technologie injection électronique et Common Rail II
- Faible consommation en combustible

(180 Vh à régime max. : BV 2000 M72)

... la plus compacte de sa génération

MTU France SAS
Tél. : 01 34 18 60 60 - Fax : 01 34 18 60 61



www.mtu-online.fr
frederic.vandecandelaere@mtu-online.com